

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 24 (1977)
Heft: 5

Rubrik: Nouvelles des villes et cantons romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En bref

Aubonne. Un excellent et efficient moyen d'information. Le régiment d'infanterie 3, troupes genevoises, accomplissait dernièrement son cours de répétition dans le Jura vaudois. A cette occasion, et selon l'usage, il a reçu la presse et, pour la première fois, plus d'une centaine de jeunes gens et jeunes filles, collégiens genevois et aubonnois. Il s'agissait d'une journée «Armée et Jeunesse», organisée par le cdt bat fus 10. Transportés par des véhicules militaires, ils purent assister à un exercice de premiers secours dans le cadre de l'engagement d'une section de grenadiers, avec appui de tirs d'artillerie et rideau de fumée de protection. Ensuite une alerte atomique et chimique donna l'occasion de voir le nouvel équipement de protection. Les jeunes gens purent poser des questions aux officiers. Après le repas pris avec la troupe, ils assistèrent encore à des exercices de franchissement de l'Aubonne, préparés par le bataillon de génie 2, et parcoururent l'exposition des armes, véhicules, équipements divers.

Un autre jour c'était le tour du bataillon 13 qui recevait les parents et amis des soldats à sa journée «portes ouvertes».

Brigue-Glis. L'organisme de PC dont M. Franz Walter est le chef, a procédé le mois dernier à l'inventaire des abris privés susceptibles d'être utilisés pour la population civile. Il serait possible d'abriter 10 000 personnes réparties entre Brigue, Glis, Brigerbad et Gamsen (20 secteurs de 500 personnes chacun).

Corcelles-Cormondrèche. Le Conseil général sera prochainement appelé à se prononcer concernant le crédit demandé par le Conseil communal pour une construction de protection civile envisagée sous le hangar des trolleybus projeté à Porcena. Il s'agit d'une dépense de 300 000 à 350 000 francs à la charge de la commune, subventions déduites. L'établissement d'un budget détaillé est en cours.

Le Grand-Saconnex. Le 21 mars, lors de la séance dite extraordinaire, la commission communale de protection civile a présenté un rapport concernant la construction d'un poste sanitaire sous le futur Palais des expositions. Ce projet a été adopté sans opposition. La délibération budgétaire sera soumise le moment venu au Conseil communal.

Le Locle. L'Organisme de protection local, dirigé par M. Thomas Scheurer, devient opérationnel. Divisée en trois

secteurs d'intervention, en cas de catastrophe, la ville dispose d'un équipement bien structuré, de réserves naturelles d'eau, d'un poste de commandement central protégé, du matériel d'intervention nécessaire aux différents services.

La piste d'exercice, agréée par l'Office fédéral PC, permet d'instruire les pionniers, les sapeurs-pompiers et les sanitaires. Une étude est en cours pour la mise de la piste du Col-des-Roches à disposition d'un groupe de chiens de catastrophe.

St-Aubin. Le 24 février était un jour de fête à l'Hôpital de la Béroche. Il s'agissait de la présentation à de nombreux invités de la première caravane du Service neuchâtelois et jurassien de transfusion sanguine. Le vœu formulé il y a trois ans pour cette réalisation

est devenu réalité grâce aux dons de quelques industriels du canton (20 000 francs), de la Loterie romande (12 000 francs) et de la protection civile cantonale (10 000 francs).

Veytaux. La création d'un abri collectif de protection civile est à l'enquête publique. Sa réalisation est projetée dans une galerie existante d'un ouvrage de production d'énergie (Forces de l'Hongrin). Etant donné sa position topographique, la commune (moins de mille habitants) est déjà astreinte à des mesures de PC. Cet abri pourra accueillir cent septante-cinq personnes. Le coût approximatif est de cent mille francs, dont la Confédération et le canton assurent une part importante.

Canton de Genève

Protection civile: 11 000 personnes instruites en dix ans

Le canton de Genève comptait, à fin 1976, 30 461 personnes astreintes à la protection civile, signale le Conseil d'Etat en réponse à une question écrite de M. Mettral, député (V). Sur ce nombre, quelque 5000 personnes sont ou seront dispensées avant tout pour raison de santé.

Depuis 1966, 10 934 personnes ont suivi un cours d'introduction au centre d'instruction de Bernex. Il reste environ 15 000 personnes à instruire. En 1990, la totalité des personnes astreintes à servir dans la protection civile seront incorporées et instruites, à condition que la ville de Genève réalise son propre centre d'instruction. Si tel n'était pas le cas, il resterait, en

1990, encore 10 000 personnes à instruire, si l'on considère que chaque année environ 700 personnes ayant atteint la limite d'âge de 60 ans sont libérées du service et que 800 personnes au moins y sont nouvellement astreintes. D'autre part, l'augmentation des effectifs instruits entraîne parallèlement un accroissement des cours de cadres et exercices annuels. Enfin, le Conseil d'Etat estime que les critères actuels de recrutement sont satisfaisants, en ce sens que les effectifs à disposition – 25 000 hommes et environ 1000 femmes volontaires – permettent de réaliser l'organisation prévue par la législation.

E. R.-L.

Nos chiens de catastrophe en Roumanie

Une fois de plus nos chiens ont démontré leurs fantastiques qualités lors du récent tremblement de terre en Roumanie. Après le Frioul, et malgré le scepticisme des autorités, les pertes de temps pour les autorisations et surtout grâce à la GASS, les chiens de catastrophe ont brillamment rempli leur mission.

Nous rappellerons avant de vous narrer leurs aventures que le Service cantonal a créé une section «chiens de catastrophe» et dix conducteurs avec leurs amis sont incorporés dans la protection civile genevoise.

L'alarme

Samedi en fin de matinée, la Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS) demande au responsable de la Société suisse des chiens d'avalanche d'envoyer une équipe de quatre hommes et chiens en Roumanie, après la secousse tellurique.

A 13 heures, les sauveteurs sont appelés; à 14 h. 30, ils s'envolent dans un Lear-Jet de la GASS. A 17 h. 45, la GASS et la Société des chiens d'avalanche donnent l'ordre aux huit groupes de préparer des chiens.

Ils devraient partir samedi soir, un

contretemps survient. La première équipe de quatre chiens n'a pu entrer en action, car les autorités roumaines, surprises par l'arrivée de ces chiens, désiraient se renseigner sur leur activité. Ces formalités ont donc retardé l'envoi de la deuxième équipe.

Néanmoins, lundi matin, M. Righenzi et «Ben» ont reçu l'ordre de partir. En une heure, ils étaient prêts et à 4 h. 05, ils prenaient place dans l'avion, en compagnie de cinq autres «couples» de sauveteurs, tous suisses alémaniques.

A 16 h. 05, l'avion atterrit à Bucarest et à 20 h. M. Righenzi, «Ben» et leurs «collègues» commencent les recherches. Celles-ci se sont terminées mercredi en fin de matinée et jeudi à 6 heures. M. Righenzi et son chien arrivaient à Genève, après avoir été tous deux décorés de la médaille du mérite roumain!

Le sympathique «Ben»

«Ben», un sympathique boxer genevois âgé de 5 ans, a sauvé des vies humaines, après le terrible tremblement de terre qui a ravagé une partie de la Roumanie. «Ben» n'était pas seul bien sûr, son maître, M. Gérard Righenzi (qui travaille au service technique du Centre professionnel d'industrie artisanale à Genève) l'accompagnait et le guidait; neuf autres chiens de catastrophe venant de Suisse alémanique étaient également présents en Roumanie, ainsi que leurs «conducteurs». M. Righenzi et «Ben» sont arrivés jeudi matin à Genève. Relevons que la Suisse est le seul pays au monde à posséder de tels spécialistes canins.

113 heures sous les décombres

Deux équipes de chiens de catastrophe et leurs accompagnateurs ont été dépêchés sur les lieux. La première composée de quatre «couples» est arrivée à Bucarest, samedi en fin d'après-midi; la seconde, dont faisait partie M. Righenzi et «Ben» s'est envolée de Kloten, lundi en fin d'après-midi. Le soir même, les chiens étaient au travail. Grâce à ces deux équipes, 10 survivants ont été retrouvés ainsi que 97 cadavres. La dernière personne à être sortie vivante des décombres, après les recherches des sauveteurs à quatre pattes, est une habitante de Bucarest qui a été ensevelie pendant... 113 heures. «Ben» et M. Righenzi faisaient partie de l'équipe.

Les recherches

Dès le début des secours, chaque conducteur de chien est flanqué d'un

capitaine de l'armée roumaine qui transporte le matériel (la trousse de secours, la nourriture, etc.), d'un traducteur, afin de recueillir les témoignages susceptibles de renseigner les secouristes et de délégués de la Croix-Rouge qui établissent la coordination. Les chiens de catastrophe ne traillent qu'à Bucarest et leur tâche est très malaisée. Ils doivent franchir des obstacles particulièrement importants, les immeubles étant complètement sens dessus dessous. Bref, un spectacle de désolation s'offre aux yeux des secouristes.

Les chiens sont conduits vers des secteurs bien délimités et chaque fois qu'ils sentent une présence humaine enfouie sous les ruines, ils grattent et aboient. Les «conducteurs» marquent l'emplacement avec un petit drapeau et cette zone est ensuite vérifiée par deux autres chiens, afin de trouver l'emplacement exact. On le voit, il s'agit surtout d'une tâche collective, c'est pourquoi l'on ne peut attribuer le mérite de la découverte à tel ou tel sauveteur. Lorsque l'emplacement est fixé, des secouristes creusent un trou et, parfois, l'on y introduit le chien afin qu'il confirme sa première impression. Ajoutons que l'animal peut détecter la présence humaine entre 10 et 14 mètres de profondeur, cela dépend de la nature des bâtiments.

Les équipes restent sur le terrain pendant près de 20 heures, entrecoupées de pauses. Ils oeuvrent dans la poussière ou dans la boue sans jamais rechigner. Il arrive que des chiens se blessent, ainsi «Ben» a été victime d'une profonde coupure à la patte. Fort heureusement, M. Righenzi a pu le soigner immédiatement.

Qu'est-ce qu'un chien de catastrophe?

Pour devenir un spécialiste des catastrophes, un chien doit réunir plusieurs qualités. Il sera intelligent, calme, courageux, d'un flair sans faille. Il pèsera entre 30 et 45 kg, car sa devise est «solidité et souplesse»!

Les chiens qui ont été envoyés en Roumanie sont de différentes races: on trouve trois boxers, un schnautzer, un dobermann, quatre berger allemands et un berger belge. L'on compte habituellement quatre ans de dressage avant qu'un chien ne devienne opérationnel. Il passe un examen, ainsi que son maître, avant de compter parmi les quarante-neuf chiens de catastrophe (dont cinq à Genève) qui, tous, appartiennent à la Société suisse des chiens de catastrophe. A Genève, les sauveteurs et leurs bêtes s'entraînent une fois par

semaine au Centre protection civile de Bernex et une fois par mois à Vallorbe, sur un terrain militaire.

Des bénévoles

Tous les conducteurs de chiens sont bénévoles et doivent se tenir à la disposition de M. Urs Ochsenbein, qui est leur responsable sur l'ensemble du territoire. (Il existe huit groupes de sauveteurs en Suisse.) Les cinq Genevois disposent chacun d'un sac de matériel (tentes, drapeaux de piquetage, etc.) entreposé au poste permanent des sapeurs-pompiers. En une heure le conducteur de chien doit être prêt à partir, dès qu'il a reçu l'appel de son chef technique de groupe (à Genève, il s'agit de M. Léandre Sewer), ce qui lui demande une grande disponibilité et un employeur compréhensif. Mais sur ce dernier point, d'après M. Georges Pellet, président du groupe genevois, aucun secouriste n'a connu de difficulté.

L'information

La rapidité d'intervention étant primordiale, il importe que tous les media (presse, TV, radios) parlent des résultats obtenus par ces merveilleux compagnons afin que partout en Europe soit connu ce moyen de secours. Des heures de retard, voire des jours pour des raisons administratives et politiques, sont insupportables lorsque des vies humaines peuvent être sauvées.

Nous sommes tous concernés, et qui sait si demain nous aussi nous n'aurons pas besoin d'un tel secours? wb

Canton du Valais

Il est intéressant de prendre connaissance de l'avis d'un participant au premier cours d'instruction pour détecteurs atomiques, organisé au Centre de Sierre par l'Office cantonal:

«L'homme craint ce qu'il ne connaît pas. C'est peut-être ce point fondamental qui a été abordé durant une semaine à Sierre, avec le cours d'introduction pour les spécialistes détecteurs des armes atomiques.

»Nous avons appris à connaître les événements AC, les moyens de les mesurer et la façon de s'en protéger.

»Il est nécessaire de relever que les informations au niveau du nucléaire (civil ou militaire) sont traitées par le public d'une manière très caricaturale. La mission du SPAC présentée à l'échelon des représentants des communes valaisannes par l'Office cantonal de la protection civile, relève

d'une urgente nécessité. Les 60 participants à ce cours sont unanimes à reconnaître la valeur des instructeurs qui – pour beaucoup – savent vulgariser le problème atomique et chimique avec sincérité et honnêteté. En résumé, il serait nécessaire que de tels cours pour détecteurs SPAC soient plus fréquents et renouvelés chaque année. Les progrès de la science ne sauraient souffrir d'un quelconque retard.»

Canton de Vaud

Extrait du rapport de gestion de l'Office cantonal PC, année 1976

Instruction par	Cours et rapports organisés	
	Effectif des participants	Nombre des jours
la Confédération	105	632
le canton	298	602
les communes	1237	2835
Totaux	1640	4069

Centres d'instruction

Centre cantonal: La commission de construction s'est réunie à six reprises pour examiner les questions techniques et financières en relation avec l'avancement des travaux d'architecte et d'ingénieur.

Les permis de construire pour le bâtiment des cours d'une part, et le terrain d'exercice, d'autre part, ont été délivrés par les autorités communales. L'avis de concours pour les travaux a été publié dans la *Feuille des avis officiels* du 23 novembre 1976.

Centres régionaux

Villeneuve: La construction a commencé en mai 1976. Le début de l'exploitation est prévu pour le 1er octobre 1977.

Aubonne: La convention établie par la commune d'Aubonne n'est pas encore ratifiée par toutes les communes de l'Ouest vaudois rattachées à ce centre. Néanmoins, l'établissement des plans de construction est poursuivi.

Lausanne: La commune de Lausanne a entrepris l'étude d'un centre dans la région de Montheron (nord de la commune).

Constructions – généralités: Bien que la situation économique et financière soit toujours difficile, le nombre des demandes de subvention est en légère augmentation. Le volume des demandes de paiements est tel que les valeurs portées au budget 1976 n'ont pas été suffisantes pour assurer la totalité des versements de subventions concernant les abris privés.

Abris

Le nombre des abris et des places protégées dans les communes vaudoises est le suivant:

	Abris	Places
Total à fin 1975	8 528	338 627
Augmentation en 1976	695	25 772
Totaux	9 223	364 399

A noter que les abris construits avant 1964, non pourvus de ventilation mécanique, figurent encore dans les chiffres ci-dessus, quoique ayant été déclassés lors de la planification générale de la protection civile première partie, et qualifiés d'abris de fortune.

Paiement des subventions

753 dossiers ont fait l'objet de paiement de subventions, acomptes ou solde, totalisant une dépense de Fr. 5 900 829.20, à la charge du canton. Ce montant se répartit comme suit:

Abris ou groupes d'abris privés	2 400 553.—
Groupe d'abris dans des édifices publics et abris publics	800 103.—
Centres opératoires protégés, ouvrages et installations pour organismes	2 700 173.20
Total	5 900 829.20

Les chefs de la protection civile réunis à Cortaillod

(c) L'association des chefs locaux de la protection civile du canton de Neuchâtel a tenu ses assises samedi à l'aula du collège de Cortaillod. M. André Furrer, président, eut le plaisir de saluer la présence de quelques invités dont MM. Rémy Schläppy, conseiller d'Etat, Robert Comtesse, président du Grand Conseil, Freddy Kämpf, conseiller communal à Cortaillod, Joseph Zosso, inspecteur cantonal de l'instruction, Arni Thurnherr, commandant d'arrondissement, Roland Halbeisen, président de la Fédération des sapeurs-pompiers, les commandants de police André Stoudmann, René Habersaat, Jean Marendaz et René Brasey, ainsi que quelques délégués d'autres cantons romands.

L'assemblée honora la mémoire de M. Fernand Burri, précédent inspecteur cantonal, décédé. Puis les rapports statutaires et les comptes ont été adoptés sans débat. MM. Paul Zürcher (Le Locle), Emile Dubois (Couvet) et J.-J. Vacher (Cressier) furent nommés et acclamés membres honoraires. Le comité comprend MM. André Furrer (Marin), président, J.-P. Fasnacht (La Chaux-de-Fonds), secrétaire-caissier; Willy Zwahlen (Saint-Blaise), Ernest Isenschmid (Auvernier) et Thomas Scheurer (Le Locle), membres.

Dans le cadre des communes

Si toute l'organisation de la PC est dûment prévue et ordonnée, elle est encore en léthargie dans bien des communes et ne se concrétise que peu à peu sur le plan pratique. Des cours d'instructions de cinq et deux jours sont du ressort cantonal, mais on attend ensuite que les communes fassent un effort d'initiative pour entraîner et exercer le personnel et pour parfaire les aménagements prévus sur le papier. Les chefs locaux sont invités à préciser leur plan d'action à court et moyen termes.

A ce propos, on sait qu'à Cortaillod, précisément, M. Francis Sigrist, le chef local, avec son état-major, abat un travail considérable en ce domaine. Exemple à suivre!

Après la partie administrative, M. Frédéric Kämpf apporta le salut des autorités communales et invita l'assemblée à déguster le vin d'honneur. En seconde partie, la parole fut donnée à M. Aldo Poncioni, chef de la protection civile de Locarno et environs. S'exprimant avec la fougue et le tempérament propre à nos compatriotes d'outre-Gothard, cet extraordinaire orateur, riche d'une grande expérience dans les domaines de l'armée, de la police et de la protection civile, a eu l'occasion de se rendre au Frioul lors du terrible tremblement de terre de mai 1976, lequel en moins d'une minute a détruit des milliers d'habitats et endeuillé toute une contrée.

Non seulement M. Poncioni montra ce qu'il a vu, à l'aide de nombreuses diapositives, mais il analysa les conséquences de cette catastrophe et le comportement admirable des sinistrés et des secouristes.

Un plan quasi instinctif a été mis en action: 1. d'abord porter secours, rechercher et dégager les ensevelis; 2. assurer la survie (ravitaillement, montages de tentes); 3. reconstruction. Leçon à tirer, dit l'orateur, les sinistrés valides n'ont pas attendu, prostrés, que les secours arrivent mais se sont mis immédiatement au travail

avec courage et sang-froid, faisant abstraction de tout sentiment de propriété personnelle (ne pas s'occuper que des siens ou de ses biens). Quant aux «chacals», voleurs et profiteurs venus d'ailleurs, ils ont payé cher et de leur vie leurs actes criminels.

Les participants, membres et invités, ont déjeuné ensuite à l'Hôtel du Vaisseau du Petit-Cortaillod, repas au cours duquel le président du Grand Conseil a pris brièvement la parole.

F. P.

Cuendet, chef local de l'organisme de protection intercommunal de Corsaeux-Corsier-Vevey, a eu le plaisir de saluer la présence du représentant de la Municipalité, M. Julien Perret, conseiller municipal, directeur de Police, de M. Benjamin Hennard, chef de l'Office cantonal PC, et de plusieurs délégués d'organes et d'associations amies de la Suisse romande. Il souhaita une bienvenue particulière à M. Georges Gander, commissaire cantonal de la «défense civile», qui a bien voulu accepter de parler de sa mission.

Le rapport du président a relevé les deux faits marquants de la période 1976/1977, le début de la construction d'un centre d'instruction vaudois – le premier, à Villeneuve – et l'opération sécheresse à l'occasion de laquelle la protection civile a rendu de précieux services. Tant que l'instruction ne pourra pas être entreprise efficace-

ment en fonction des besoins, et aussi longtemps que la deuxième partie de la planification n'entrera pas dans les faits, les problèmes des chefs locaux à résoudre seront limités. Ces derniers doivent profiter de compléter leur formation dans toute la mesure possible. C'est ainsi que la conférence organisée à Vevey, de M. Aldo Poncioni, chef local de Locarno et environs (une dizaine de communes!) sur les enseignements à tirer de l'organisation des secours au Frioul obtint un plein succès. Il en fut de même lors de l'assemblée d'automne à Château-d'Ex de l'exposé de M. Benjamin Hennard sur les interventions des organes PC dans l'opération sécheresse.

M. Georges Gander exposa clairement la structure et le rôle de la défense civile étant d'affaire cantonale, et d'un EM civil cantonal ou régional. Cette conférence fut très intéressante et appréciée.

Association cantonale vaudoise des chefs locaux

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le 26 mars, au Prieuré à Pully. Le président, M. Georges

PRO AQUA – PRO VITA 77 – Wir sind dabei: Halle 26, Stand Nr. 333

Sicherheitsschuhe sollen

- sicher sein
- geprüft sein
- preisgünstig sein
- das Auge befriedigen

Bei uns stimmt das alles!
Verlangen Sie Preise und
Muster!



Verlangen Sie
unsere Unterlagen!

Gummi Maag
führt mehr als der Name sagt

8600 Dübendorf 1, Tel. 01/821 31 31
3084 Bern-Wabern,
Tel. 031/54 41 11
9000 St. Gallen, Tel. 071/25 25 20
1002 Lausanne,
Tel. 021/22 41 64

ff 782

PRACTICAL UTENSILS IN CHROM-NICKEL-STEEL
GUSTAV BLICKLE METALLWARENFABRIK D-732 GÜPPINGEN
Sold through special-line dealers

Unsere Inserate sind Wegweiser zu einem guten Zivilschutz

Telefon 01 39 68 68

Jetzt können Sie wählen!

Der Notabot «Widmer» ist nun in zwei Ausführungen erhältlich.

← Standmodell →
zusammenlegbar

Sehr praktisch zum Mitnehmen, bei Wasserausfall und für den Schutzraum.

Herstellung und Verkauf:

Walter Widmer, Technische Artikel
5722 Gränichen, Telefon 064 31 12 10

